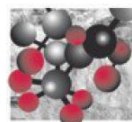




ASSOCIATION POUR LA PROTECTION  
DE LA SANTÉ AU TRAVAIL  
DANS LES MÉTIERS PORTUAIRES

<https://www.appstmp.fr>



ASSOCIATION  
**Henri Pézerat**  
Travail • Santé • Environnement

<https://www.asso-henri-pezerat.org/>

## **Reconnaissance du caractère professionnel du cancer du rein associé à la multi-exposition aux cancérogènes chez un docker du port de Nantes-Saint Nazaire**

**Communiqué de presse, 13 juillet 2026**

Un arrêt du 17 juin 2026 de la cour d'appel de Rennes reconnaît le caractère professionnel du cancer du rein contracté par un docker du port de Nantes Saint-Nazaire, en lien avec une multi-exposition aux cancérogènes, en dépit de deux avis négatifs des Comités régionaux de reconnaissance en maladie professionnelle (CRRMP). Les associations APPSTMP et Henri Pézerat saluent une décision judiciaire très importante, attendue depuis plus de 12 ans. Celle-ci résulte d'une démarche collective patiemment construite, associant des militants, des scientifiques et des médecins, avec le soutien d'avocats particulièrement expérimentés dans la défense des droits des victimes du travail <https://www.tlla-avocats.com/actualites-ttla/droit-de-la-securite-sociale/un-docker-obtient-la-reconnaissance-du-caractere-professionnel-du-cancer-du-rein-dont-il-est-atteint> .

La première étape a été initiée par Jean-Luc Chagnoleau, docker, syndicaliste CGT, lui-même atteint puis décédé de cancers. Il a pris contact avec l'équipe du Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Cancers d'Origine Professionnelle (GISCOP 93) pour qu'une étude pluridisciplinaire permette d'identifier les expositions professionnelles des travailleurs portuaires aux cancérogènes. L'étude ESCALES, issue de la collaboration entre les dockers, les chercheurs du GISCOP 93, le syndicat CGT et l'association Henri Pézerat a permis d'identifier l'ampleur et la diversité des expositions professionnelles aux cancérogènes dans l'activité de travail des dockers <https://www.appstmp.fr/mediatheque/ressources/programme-escales/>. Depuis lors, l'association pour la protection et la promotion de la santé dans les métiers portuaires (APPSTMP), créée à l'initiative des victimes et du syndicat CGT des travailleurs portuaires de Nantes Saint Nazaire, apporte son soutien aux travailleurs et retraités atteints, en lien avec médecins et chercheurs, en coopération avec le cabinet d'avocats TTLA. *La décision judiciaire obtenue le 17 juin 2026 est le fruit de ces alliances.*

La force de cette décision réside dans la prise en compte des expositions professionnelles multiples supportées par les dockers et travailleurs portuaires tout au long de leur carrière. Des jurisprudences, obtenues notamment grâce aux démarches de recherche des équipes GISCOP, permettent désormais de voir enfin reconnus les liens entre une forte poly-exposition professionnelle aux cancérogènes et des localisations de cancer jusque là peu considérées, telles les localisations rénales.

Afin de sortir d'une logique du cas par cas qui multiplie les obstacles à la reconnaissance dans le cadre du système « hors-tableau », les associations revendiquent, auprès du ministère du travail et de la CNAM, la création d'un tableau de MP établissant la présomption d'imputabilité pour tout cancer associé à une poly-exposition professionnelle aux cancérogènes.

### **Contacts :**

#### **APPSTMP :**

- Nantes, Montoir : [appstmp44@gmail.com](mailto:appstmp44@gmail.com)
- Lorient : [appstmp56@gmail.com](mailto:appstmp56@gmail.com)

**Association Henri Pézerat** : [assohep@gmail.com](mailto:assohep@gmail.com)

**Mots clés** : *cancers d'origine professionnelle, dockers, polyexposition*

### **Lexique :**

-CGT : confédération générale du travail

-ESCALES : enjeux de santé et cancers dans les métiers portuaires : les expositions à supprimer

-GISCOP : groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle